



PUBLIC

Professionnels de la Protection de l'Enfance



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

2 jours - 14 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certification de réalisation et attestation de fin de formation

» CONTEXTE

Les écrits professionnels font partie intégrante de la pratique des travailleurs sociaux. Ils sont une des bases du travail d'équipe, leur qualité assure une cohérence de l'action éducative et le respect des droits des personnes accompagnées.

Cette formation va permettre à tout professionnel amené à rédiger des écrits dans le cadre de ses missions de protection de l'enfance de discerner les écrits présents dans sa pratique de mesurer la portée de son action d'un point de vue juridique.

Elle sera également l'occasion pour les professionnels de réévaluer la trame du compte rendu, de la note d'incident, de la note de situation, le rapport de fin de mesure (quelles informations transmettre, à qui et pourquoi).

» RÉSULTATS ATTENDUS

Être capable de rédiger des écrits en conformité avec le cadre légal et ses missions favorisant la coordination des équipes et l'implication des personnes accompagnées dans la protection de l'enfance.

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les fonctions et les enjeux des écrits
- Discerner le cadre législatif et la responsabilité engagée dans les écrits professionnels
- Identifier les différents écrits rencontrés dans le cadre de la protection de l'enfance
- Différencier les écrits accessibles et non accessibles,
- Élaborer des écrits en fonction de leur finalité (objectif visé et destinataire) en prenant en compte le droit des usagers
- Développer une méthodologie pour ses écrits professionnels
- Garantir à la personne l'usage et la destination des informations le concernant

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative : études et analyses de situations apportées par le formateur et les participants
- Mise en situation, étude de cas, travaux de groupe favorisant la collaboration des membres de l'équipe
- Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation



DATES ET LIEUX

Nous consulter



TARIFS

Nous consulter



INTERVENANTE

Erika BOIZIOT
Educatrice Spécialisée -
Psychopraticienne Thérapies Brèves
Formatrice en travail social



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

JOUR 1 :

- Fonction et enjeux des écrits.
- Cadre législatif : responsabilité juridique, civile et pénale, accès au dossier, secret professionnel partage d'information et obligation de transmission, la RGPD et les conditions de conservation, les modalités d'accès au dossier, la commission d'accès aux documents administratif
- L'utilisation des outils numériques : logiciel de transmission, protection des données, mails, SMS, discussion instantanée
- Les différents écrits rencontrés dans sa pratique et leurs accessibilités ; transmission quotidienne, note d'information, le rapport de situation, compte rendu de réunion....
- La transmission des écrits et leurs conditions selon l'objectif et le destinataire

JOUR 2 :

- Méthode et techniques rédactionnelles et organisationnelles
- Prise en compte du droit des personnes accompagnées (association et droit à la vie privée)
- Analyse de sa pratique : identification des bonnes pratiques et des points à faire évoluer dans sa pratique
- Constitution de trames.